

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1784

91 - Essonne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau

FUNAMBULES BAZAR.

Objet : créer un environnement favorable à l'expression, l'épanouissement de l'enfant, le respect de sa personne, de son histoire, de ses droits, de sa liberté, dans l'esprit de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant adoptée par l'ONU en 1989 ; Proposer accueil inconditionnel, soutien à la parentalité et à la relation parent-enfant ; Tisser des liens sociaux ; Créer un village autour des enfants et des jeunes ; Ouvrir des espaces et des temps de jeu, de libre expression, de découverte et de création culturelle, de rencontre, de partage, d'échange, de coopération et de solidarité ; Proposer soutien et accompagnement professionnel, psycho-éducatif, psychologique et psychothérapeutique aux enfants, aux adolescents, aux jeunes adultes, présentant des besoins spécifiques notamment troubles du spectre autistique, troubles du développement, troubles des apprentissages, etcLe funambules bazar poursuit l'aventure des pédagogies nouvelles, s'inspire de la pédagogie sociale basée sur l'acceptation inconditionnelle de tout un chacun, avec ses particularités, son histoire et ses problématiques et revendique le droit à l'émancipation sociale et individuelle ; La pédagogie sociale est une pédagogie relationnelle, une pédagogie de l'amitié ; L'association s'inscrit aussi dans une démarche d'éducation populaire ; Le funambule bazar propose une expérimentation sociale qui vise à faire vivre aujourd'hui le refrain « rien pour nous sans nous » ; L'intérêt supérieur de l'enfant/l'individu, co-acteur de son présent et son devenir sont les principes fondateurs de toute intervention de l'association ; L'association Funambule Bazar se donne pour missions de : Soutenir l'expression ; l'épanouissement de l'enfant dans le présent et dans son développement ; le respect de sa personne ; de son histoire ; de ses droits ; de sa liberté dans l'esprit de la Convention Internationale des droits de l'Enfant adoptée par l'ONU en 1989 ; Soutenir la parentalité à travers l'écoute et l'accompagnement des parents et futurs-parents ainsi qu'au travers d'actions collectives propices à l'épanouissement de la relation parents-enfants ; Tisser des liens pour créer un village autour des enfants, des jeunes et des adultes et faire vivre la solidarité, les échanges et le partage ; Se mobiliser pour le respect des droits fondamentaux et l'épanouissement de l'individu dans tous les domaines de sa vie : éducation, culture, social, professionnel, santé, santé psychique, environnement sain, familial individuellement mais aussi collectivement en ouvrant des espaces et en proposant des temps d'accueil inconditionnel, de rencontre, de découverte, de libre expression, de partage, de solidarité et d'échange ;

Siège social : 7, avenue de Bourgogne, 91300 Massy.

Date de la déclaration : 30 avril 2021.